



CODE D'ETHIQUE

AGIR SELON NOS VALEURS

Avril 2021

Sommaire

Introduction

Avant-propos du Directoire	05
Objet	07
Périmètre et champs d'application	08
Responsabilités individuelles	09
Sanctions	10

Nos Principes Fondamentaux

Respect de nos valeurs	13
Respect des personnes	15
Communication responsable	16
Protection de la propriété intellectuelle	17
Prévention des situations de conflits d'intérêt	18
Prévention de la fraude	19
Prévention de la corruption	21

Nos Principes d'Action

A l'égard de nos clients	27
A l'égard de nos actionnaires	28
A l'égard de nos collaborateurs	29
A l'égard de nos fournisseurs	30
A l'égard de nos confrères	31
A l'égard de l'environnement et de la société civile	32
A l'égard de nos écosystèmes	33

Gouvernance

Gouvernance	37
Dispositif d'alerte	38
Promotion du Code	39

Annexes

Charte d'engagement au Code d'éthique	41
Lien vers les procédures et chartes internes	42

INTRODUCTION

INTRODUCTION

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTION GENERALE

Chers collaborateurs, chères collaboratrices,

Le développement actif dans lequel notre Groupe est engagé depuis plus de 20 ans récompense l'expertise, le professionnalisme et l'engagement de ses équipes.

Ce développement, nous l'avons toujours voulu durable et responsable, respectueux des valeurs fondatrices du Groupe et propice au renforcement d'une culture professionnelle de rigueur et d'éthique.

Les valeurs sur lesquelles s'est construite Intelcia, qui font sa force et sa culture singulière, ont toujours été relayées par les collaborateurs, par voie orale, «par l'exemple», ou encore via des chartes locales. Ces valeurs font partie du pacte implicite qui lie chacun à l'ensemble du Groupe.

Cependant, à l'heure où des milliers de nouveaux collaborateurs rejoignent chaque année notre Groupe, au Maroc et à l'international, et notamment dans de nombreux nouveaux pays, il nous a semblé nécessaire de réaffirmer avec fierté les principes qui doivent continuer à nous guider quotidiennement dans nos relations avec toutes les parties prenantes de notre activité.

Nous avons donc souhaité les formaliser et les synthétiser dans le présent Code d'Ethique.

Il revient à chacun d'entre nous de s'inscrire pleinement dans cette démarche et de s'approprier ce Code pour nous permettre de donner, ensemble, sa pleine mesure à notre engagement, qui sera par ailleurs porté à la connaissance de toutes nos parties prenantes.

Nous vous encourageons à lire attentivement ce document de référence et à le faire vôtre en étant promoteurs des principes qui y sont dictés.



Karim Bernoussi
Président Directeur Général

A blue ink signature of Karim Bernoussi, written in a cursive style.



Youssef El Aoufir
Directeur Général, Opérations

A black ink signature of Youssef El Aoufir, written in a stylized, cursive manner.

INTRODUCTION

OBJET

Le présent Code présente l'ensemble des valeurs et comportements en vertu desquels Intelcia entend conduire ses activités.

Il présente nos engagements et nos attentes envers nos différentes parties prenantes et sert de guide éthique pour nos collaborateurs et toute autre personne ou entité en relation avec Intelcia.

Il vient en complément aux lois et règlements applicables au niveau local et international, ainsi qu'au règlement interne d'Intelcia.

Ce Code n'est pas un document exhaustif traitant de tous les problèmes légaux et moraux que peuvent rencontrer les collaborateurs.

Il vous indiquera, en revanche, les ressources qui pourront vous renseigner lorsque le bon choix n'est pas évident.

Intelcia se réserve le droit de changer, modifier ou corriger à tout moment le présent Code avec ou sans délai de notification.

PÉRIMÈTRE ET CHAMPS D'APPLICATION

Le présent Code s'applique au Groupe Intelcia, à ses filiales à travers le monde ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions et niveaux hiérarchiques, dans leurs relations au sein du Groupe et vis-à-vis de l'extérieur.

Ce Code est aussi destiné à toutes nos parties prenantes : dirigeants, collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs, etc...



59*

Sites Intelcia

13*

Sites Partenaires

*Dont 1 site de production client en France et 3 sites de production client au Portugal.

INTRODUCTION

RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES

Ce Code d'éthique vous concerne. Lisez-le. Comprenez-le. Chacun de nous prend l'engagement* de le respecter en reconnaissant l'avoir lu et compris.

Au quotidien,

- Chacun doit se questionner et questionner ses pratiques :

- Suis-je fidèle aux valeurs d'Intelcia?
- Mon action ou ma décision sont-elles légales et éthiques ? Sont-elles conformes aux règles d'Intelcia?
- Mon action ou ma décision peuvent-elles avoir un impact négatif sur les intérêts et la réputation d'Intelcia?
- Suis-je prêt à assumer mon action ou ma décision en toute transparence? Suis-je prêt à en parler en public ?

- Chacun doit comprendre les risques auxquels son rôle est exposé et apprendre à les gérer;
- Chacun doit demander conseil, en cas de doute, à son responsable hiérarchique ou au Responsable des Ressources Humaines sur place;
- Chacun doit signaler les cas d'infraction avérée, en alertant sa hiérarchie et/ou le Responsable des Ressources Humaines en premier lieu ou, à défaut, en la signalant via MyAlert en dernier recours.

De par leur rôle de gestion et d'encadrement, les responsables d'équipes et managers doivent plus que tous autres collaborateurs, être infaillibles quant aux principes d'éthique du Groupe.

A ce titre, ils sont encore plus tenus quant aux responsabilités suivantes, qui s'appliquent, du reste, à tous

- Incarner en toutes circonstances les valeurs et principes moraux d'Intelcia;
- Créer un environnement qui encourage le comportement éthique;
- S'assurer que leurs équipes participent aux formations et autres dispositifs prévus pour eux sur le sujet de l'éthique;
- Être vigilants pour prévenir et détecter toute infraction au Code et réagir en conséquence;
- Si consultés pour une problématique d'éthique, donner un conseil pertinent ou prendre la décision appropriée.

* En signant la charte d'engagement se trouvant à la fin de ce document

SANCTIONS

Il est rappelé que les principes repris dans le présent document, qui ont été examinés et approuvés par la Direction d'Intelcia, sont impératifs, et que nul au sein d'Intelcia ne peut s'en affranchir, quel que soit son niveau hiérarchique.

En raison de l'importance de l'intégrité pour notre réussite à long terme, tout manquement au présent Code d'Ethique pourra entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, conformément au droit applicable au collaborateur concerné, voire à des procédures judiciaires devant les tribunaux pénaux, selon la gravité de l'incident.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

RESPECT DE NOS VALEURS

Les valeurs nous unissent.

Les valeurs sont ce qui nous distingue, ce qui nous rend uniques.

Les valeurs donnent le ton de nos actions, de notre quotidien et de nos décisions.



Optimisme. Ambition. Audace.



Transparence. Respect. Bienveillance.



Excellence. Agilité. Inventivité.

Notre vision optimiste est résolument tournée vers l'avenir.
Elle nous aide à penser puis à façonner un lendemain meilleur.

À Intelcia, nous respectons la différence. C'est ainsi que nous créons des relations riches et durables qui mènent inévitablement vers un succès collectif.

Nous sommes des bâtisseurs.
Nous nous surpassons au quotidien pour trouver des solutions à tous les obstacles.
C'est ce qui nous permet de répondre avec agilité aux exigences et aux besoins de nos clients.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

RESPECT DES PERSONNES

Le respect des personnes est une valeur fondamentale pour Intelcia.

Chacun se doit de contribuer à la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à-dire franches, loyales et respectueuses de tous.

Ainsi, Intelcia entend lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement, qu'elles soient d'ordre moral ou physique (origines, âge, genre, apparence physique, handicap, niveau d'études, hiérarchie, religion, nationalité, orientations sexuelles, appartenance à des groupes ou orientation politique, ...).

Vos responsabilités :

- Toujours traiter les autres avec respect;
- Valoriser et promouvoir les personnes en fonction de leurs qualités propres et les traiter avec dignité et sans discrimination;
- S'interdire toute forme de harcèlement et d'intimidation;
- Signaler tout comportement ayant pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne.

COMMUNICATION RESPONSABLE

Notre communication reflète qui nous sommes et ce que nous incarnons.

Les échanges que nous entretenons tendent à favoriser la cohésion du Groupe, à promouvoir nos valeurs et à servir notre réputation et nos objectifs.

Dans un monde de plus en plus digital, notre e-réputation est aussi notre responsabilité à tous.

Les informations ou propos partagés sur Internet (réseaux sociaux, blogs, etc.) peuvent avoir un impact préjudiciable considérable et permanent sur notre image.

Nos engagements :

- Développer des outils de communication internes toujours plus efficaces;
- Communiquer de façon régulière et transparente avec les collaborateurs du Groupe.

Vos responsabilités :

- Eviter tout langage insultant, haineux ou menaçant dans vos échanges et communications internes et externes;
- Être honnête et précis dans votre communication. Les déclarations erronées peuvent être gravement préjudiciables pour Intelcia et pour vous-même;
- Maîtriser le contenu de vos publications en interne ou en externe. Le **NetBehav'In** est votre document de référence;
- Être prudent lors de vos interactions au travers du digital, que ce soit au nom ou au sujet d'Intelcia;
- Ne jamais parler ou agir au nom d'Intelcia, ou en donner l'impression. Seuls les porte-paroles, désignés comme tels, sont habilités à le faire.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le terme « propriété intellectuelle » désigne les biens immatériels d'Intelcia créés et développés par des collaborateurs dans le cadre de leur fonction à Intelcia: les idées, le savoir-faire, les documents, les pratiques, les méthodologies et les organisations, etc.

Il est attendu de nos collaborateurs qu'ils respectent et protègent notre propriété intellectuelle et qu'ils en évitent toute utilisation ou diffusion non autorisées ou inappropriées.

De même, nous respectons les droits légitimes des parties tierces en matière de propriété intellectuelle.

Vos responsabilités * :

- Ne pas mettre à la disposition d'autrui la propriété intellectuelle et le savoir-faire d'Intelcia quelle qu'en soit la nature;
- Ne pas copier, ne pas partager et ne pas modifier les documents appartenant à une tierce partie et protégés par copyright, sauf si vous ou Intelcia avez préalablement obtenu l'autorisation écrite du détenteur de copyright. A défaut, cela peut porter atteinte à l'image du Groupe et entraîner des sanctions pénales;
- Respecter le caractère confidentiel des informations ou biens immatériels des partenaires ou confrères, dont la divulgation serait de nature à porter atteinte à leurs intérêts;
- Faire savoir si un collègue fait mauvais usage des droits de propriété intellectuelle d'Intelcia.

**Ces obligations subsistent même après le départ d'Intelcia, selon les dispositions contractuelles.*

PRÉVENTION DES SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun de nous, quelles que soient ses fonctions, doit exercer ses responsabilités avec bonne foi et loyauté à l'égard d'Intelcia.

Ce principe implique de se protéger contre les comportements et situations pouvant constituer des cas de conflits d'intérêts.

Le conflit d'intérêts se définit comme tout conflit, potentiel ou réel, entre les intérêts du Groupe ou d'une de ses parties prenantes externes, et les intérêts personnels d'un collaborateur ou de toute personne physique ou morale de son entourage, de nature à influencer le cours normal et/ou l'issue d'une relation commerciale, d'un marché, de prises de position, etc.

Vos responsabilités :

- Eviter que son intérêt personnel ou celui de ses proches entre en contradiction avec l'intérêt d'Intelcia et ses parties prenantes externes;
- Pour vous protéger, dévoiler toujours vos relations, associations ou activités, lorsqu'elles sont susceptibles de créer des conflits d'intérêts réels ou potentiels, à votre responsable et/ou au département des Ressources Humaines, afin que la situation puisse être évaluée et gérée de manière appropriée;
- Eviter les responsabilités et actions qui pourraient avoir un impact sur Intelcia et sa réputation (par exemple des prises de parole en public, des affiliations à des groupements, des participations financières à des sociétés sur la chaîne de valeur ou liées à l'activité...);
- En cas de doute, consulter votre hiérarchie ou Direction de la conformité; toute situation de conflits d'intérêts avérée doit être signalée sans délai.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

PRÉVENTION DE LA FRAUDE

La fraude définit un acte qui a été mis en œuvre par le biais de moyens déloyaux et dont le but est de saisir un consentement, obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des lois. La notion de fraude inclut par exemple : la tromperie, l'escroquerie, la falsification ou l'altération de registres et documents, les faux et l'usage de faux....

Toute forme de fraude est interdite et ce, qu'il s'agisse de biens de l'entreprise ou de biens tiers.

Intelcia s'est dotée d'un rigoureux programme de conformité fondé sur le principe de « Tolérance zéro ».

La fraude est dommageable à notre réputation et nous fait du mal à tous.

Vos responsabilités :

- Eviter tout acte de fraude tel que défini, que ce soit dans un but personnel ou en cédant à la pression d'une tierce partie;
- Protéger, contre toute divulgation et tout usage illicite, les données à caractère personnel et ceux confidentiels concernant Intelcia, ses clients ou ses collaborateurs (opérationnels, finances, ressources humaines, affaires juridiques, développement, audit, contrats, données commerciales, etc.) ;
- Mener toutes vos actions avec conscience professionnelle, indépendance de jugement et intégrité. Celles-ci doivent être documentées de manière juste, précise et transparente, et archivées de façon adéquate afin de pouvoir ultérieurement justifier de leur bien-fondé en cas de besoin;

- Aider à protéger les activités et la réputation du Groupe en surveillant toute activité frauduleuse contre nos clients, nos actionnaires, nos partenaires ou autres parties prenantes;
- Signaler immédiatement toute activité suspecte à votre management en envoyant un mail à l'adresse investigations@intelcia.com;
- En cas de découverte d'une inexactitude dans les informations comptables ou financières, ou si vous pensez que quelqu'un a abusivement dissimulé, modifié ou détruit un registre, il faut le signaler à votre hiérarchie ou via MyAlert

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

La corruption est le détournement du cours d'une transaction ou d'une relation, par l'octroi de faveurs et l'échange d'avantages entre le corrupteur et le corrompu.

« La corruption entraîne des coûts importants pour les entreprises et donc une réduction des possibilités d'investissement, de croissance et d'innovation. Elle crée des dépendances et fait obstacle à des relations commerciales durables. Les produits sont plus chers, les économies nationales croissent plus lentement et n'atteignent pas le niveau de prospérité attendu. Ainsi, la corruption nuit à tous. » - Transparency International

RÈGLES CADEAUX & INVITATIONS

L'offre ou l'acceptation de cadeaux ou d'invitations sont des marques de courtoisie qui renforcent une relation d'affaires.

Ils peuvent toutefois engendrer un risque de conflits d'intérêts et une menace pour la réputation du Groupe.

Les lois anti-corruption interdisent la fourniture de cadeaux ou services à une personne dans le but d'obtenir un avantage indu ou d'influencer une décision commerciale ou de toute autre action, si l'indépendance professionnelle des salariés risque d'être compromise, soit réellement soit en apparence.

Intelcia est vigilante par rapport à cette préoccupation et notamment au sein des Directions commerciales et Achats.

En plus des dispositifs qu'Intelcia a mis en place au niveau global, le Groupe a connaissance des spécificités législatives et légales de chaque pays.

Vos responsabilités :

- Adopter les bons réflexes au moment d'offrir ou d'accepter un cadeau, une invitation ou tout autre avantage;
- S'interroger : il convient de se poser des questions avant d'offrir ou de recevoir un cadeau, une invitation ou tout autre avantage (Est-ce légal ? Est-ce conforme à la politique du Groupe? Est-ce avec une arrière-pensée?);
- Demander conseil : en cas de doute, les personnes concernées sont invitées à interroger leur responsable hiérarchique ou à saisir le responsable de la conformité (compliance.officers@intelcia.com) pour déterminer si le cadeau ou l'invitation peut être offert ou accepté;
- Savoir refuser et restituer : se prévaloir de l'éthique du Groupe pour refuser un cadeau ou une invitation qui ne correspondrait pas à notre politique. Il est à ce titre conseillé de déclarer au responsable hiérarchique ou au responsable de la conformité (compliance.officers@intelcia.com), tout cadeau, invitation ou avantage restitué ou refusé.

En général, toute offre ou acceptation de cadeau ou d'invitation doivent être conformes aux critères de bienséance suivants:

- *Raisonnables en termes de valeur, de fréquence, et de durée;*
- *Proportionnées à la situation et à la séniorité des personnes concernées;*
- *Les circonstances du cadeau ou de l'invitation doivent être claires et sans aucune contrepartie immédiate ou future.*

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

RÈGLES RELATIVES AUX DONS :

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, Intelcia inscrit les actions solidaires dans son identité d'entreprise.

Les dons aux organisations caritatives et associations faits au nom du Groupe et utilisant ses moyens financiers et sa réputation sont autorisés sous réserve du respect des lois et réglementations applicables.

Ces dons doivent servir la cause de l'organisation caritative en question, tout en contribuant à l'image citoyenne du Groupe.

Par ailleurs, observant une neutralité totale, Intelcia s'abstient de soutenir par des dons ou subventions des organisations ou activités politiques, religieuses ou autres, même si la législation locale l'y autorise.

RÈGLES RELATIVES AU SPONSORING :

Le sponsoring est un volet de la stratégie de marketing et de communication. Il est autorisé sous réserve du respect des lois et réglementations applicables, et dans le cadre exclusif de la stratégie de communication du Groupe.

Votre responsabilité :

- Ne jamais engager Intelcia dans une opération de dons ou de sponsoring sans l'accord préalable et dûment renseigné de la Direction Générale, et ce par le biais de la Direction Marque & Engagement du Groupe;
- Veiller à appliquer les principes de l'éthique aux actions de sponsoring, en n'y incluant aucune considération autre que celle relative aux buts et stratégie de communication d'Intelcia.

NOS PRINCIPES D'ACTION

NOS PRINCIPES D'ACTION

A L'EGARD DE NOS CLIENTS

Attentive aux besoins et attentes de ses clients, Intelcia mobilise l'ensemble de ses compétences et énergies au service de sa mission première, la satisfaction de ces derniers.

La confiance de nos clients s'acquiert et se maintient, en particulier grâce à un strict respect de leur marque, à la préservation de leurs intérêts et à un souci constant de ne prendre que des engagements qui puissent être tenus et respectés.

Nos règles de conduite:

- Fournir au client une information loyale, claire et non trompeuse;
- Être transparent, notamment en mettant à la disposition de notre client, s'il le demande, toute information concernant l'exécution de ses opérations;
- Respecter les principes et valeurs de nos clients;
- Protéger l'image de marque de nos clients;
- Respecter des pratiques appropriées de protection de la confidentialité des données lors de la collecte, du traitement et/ou de la transmission des données personnelles des clients finaux;
- Disposer de politiques et processus bien définis et d'une capacité suffisante en termes de système et de réseau pour garantir une prestation fiable;
- Avoir un plan de continuité d'activité qui détaille les différentes situations de crises et la manière dont Intelcia envisage d'y faire face;
- Assurer une formation et un suivi de nos équipes de production afin que celles-ci offrent une prestation de service qualitative et fiable, et se conforment à toutes les exigences du client partenaire.

A L'EGARD DE NOS ACTIONNAIRES

Intelcia est attachée à la transparence et à des pratiques commerciales responsables.

Guidée par ses valeurs et son respect des lois qui régissent ses opérations dans tous ses lieux d'implantation, Intelcia s'attache à respecter ses obligations envers ses actionnaires et à respecter leur image de marque.

Nos règles de conduite:

- Gérer l'entreprise avec professionnalisme et diligence;
- Protéger les actifs contre tous risques prévisibles et évitables;
- Tenir et traiter avec précision et intégrité nos transactions et dossiers relatifs à notre activité;
- Rendre compte aux investisseurs de la gestion de l'entreprise;
- Créer des documents comptables qui reflètent fidèlement l'événement ou l'opération sous-jacente;
- Enregistrer les transactions comme le prescrit notre système de contrôle interne et les législations en vigueur ;
- Conserver, protéger et supprimer les documents conformément aux politiques applicables;
- Gérer notre capital matériel et immatériel de sorte à valoriser la confiance et l'investissement de nos actionnaires.

NOS PRINCIPES D'ACTION

A L'EGARD DE NOS COLLABORATEURS

Afin de pérenniser notre engagement, d'attirer et de retenir des talents, il est essentiel que notre environnement de travail soit continuellement agréable, professionnel et respectueux.

Un tel environnement contribue non seulement à la prospérité du Groupe, mais aussi à la création d'un cadre dans lequel chacun peut s'épanouir et réaliser son plein potentiel.

Nos règles de conduite:

- Adopter les mêmes standards au niveau global tout en s'adaptant au Code du travail de chaque pays;
- Offrir des programmes de formation adaptés, conciliant les besoins de l'entreprise et le développement des qualités professionnelles de nos collaborateurs;
- Mettre en œuvre une politique de gestion des collaborateurs équitable et transparente;
- Informer nos collaborateurs des opportunités d'évolution en interne au moyen d'outils de communication dédiés;
- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs sur tous nos sites;
- Permettre à chacun de disposer de voies de recours garantissant le respect des règles d'équité et de fonctionnement de l'entreprise;
- Inciter les managers à développer une bonne ambiance de travail, notamment par le respect mutuel, la proximité, l'information régulière de leurs collaborateurs et la promotion de l'esprit d'équipe;
- Offrir à nos collaborateurs des espaces d'expression personnels et leur permettre de prendre part à nos engagements au sein de leurs communautés, afin de créer une dynamique humaine soudée autour du travail.

A L'EGARD DE NOS FOURNISSEURS

Nos fournisseurs et partenaires commerciaux contribuent de manière significative à notre prospérité.

Intelcia veille aux intérêts de chaque partie, dans le respect de conditions contractuelles claires et négociées de manière équitable.

Cette relation repose sur l'intégrité, le professionnalisme et le respect des engagements.

Nos règles de conduite:

- Être transparent dans nos règles et stratégies de sélection : en fonction de nos besoins, de la qualité, du service, du prix, des conditions et autres critères pertinents;
- Garantir une relation commerciale avec un rapport de force équilibré, et un respect des intérêts mutuels et des principes de négociation et de prestation gagnant-gagnant ;
- S'interdire tous conflits d'intérêts pouvant altérer l'objectivité et l'indépendance de jugement;
- Respecter et faire respecter les engagements mutuels.

En outre, nos fournisseurs se doivent :

- D'observer des normes éthiques équivalentes aux nôtres ;
- De ne pas engager la réputation d'Intelcia ou d'agir en son nom ;
- D'alerter en cas de situations contraires aux présentes règles via le portail <https://www.intelcia.com>.

Le non-respect de ces principes est pris très au sérieux. Il peut conduire à la détérioration de la relation commerciale.

NOS PRINCIPES D'ACTION

A L'EGARD DE NOS CONFRÈRES

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale et à respecter les lois en la matière.

La concurrence entre confrères est fondée sur les seuls critères de compétence et de qualité des services offerts aux clients.

Nos règles de conduite :

- Nous abstenir de détourner la clientèle d'un confrère en utilisant des moyens contraires aux usages et aux lois en matière de concurrence;
- Nous interdire de nuire à un confrère par toutes démarches, manœuvres ou déclarations contraires aux principes de vérité et de loyale concurrence;
- Nous interdire toute démarche de dénigrement à l'encontre d'un confrère, par quelque moyen que ce soit.

A L'EGARD DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En instaurant des règles d'éthique, Intelcia insiste sur l'importance des préoccupations sociales, environnementales et économiques qui la lient avec l'ensemble de ses parties prenantes sur chacun de ses territoires d'implantation.

Intelcia s'engage à adopter les principes de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et à être un acteur responsable exemplaire.

Sur chacun de ses sites de présence, Intelcia opère en tant qu'acteur local de référence, tisse des liens avec ses environnements d'accueil et entend influencer positivement leur développement.

Nos règles de conduite :

- Développer de solides relations avec les autorités locales au moment de notre implantation, afin de maintenir un dialogue continu et pour avoir toujours de la visibilité sur la situation sécuritaire des pays;
- Gérer de façon transparente les actions et budgets avec les partenaires sociétaux et environnementaux (associations, ONG, etc.);
- Communiquer avec transparence autour de l'impact social et sociétal ainsi que de l'empreinte écologique d'Intelcia, aux niveaux local et global;
- Entretenir les canaux de communication avec les parties prenantes de l'entreprise, notamment les ONG et associations.

NOS PRINCIPES D'ACTION

A L'EGARD DE NOS ECOSYSTEMES

Quel que soit l'endroit où le Groupe est implanté, le respect de l'ensemble des lois, réglementations et conventions internationales applicables au niveau local, national et international, est déterminant pour notre succès et notre réputation.

Quel que soit le domaine, Intelcia veille à strictement respecter toutes les législations et conventions nationales et internationales, dont les principes de respect des droits et des libertés sont par ailleurs partagés par le Groupe.

Il s'agit notamment de :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies
- La Convention des Nations-Unies sur les Droits de l'Enfant
- Les principes de l'Organisation Internationale du Travail
- Les législations nationales relatives au travail
- Les principes de l'Organisation Mondiale de la Santé
- La Convention des Nations-Unies contre la corruption
- La loi Sapin II

Nos règles de conduite:

- Développer des processus et procédures, ainsi que des clauses dans nos contrats, de nature à garantir l'intégration des textes de lois et conventions précités dans nos règles et nos usages de fonctionnement;
- Manifester notre engagement à travers la signature de textes d'engagements, ou encore en adhérant à des labels contrôlant notre application des principes faisant l'objet de ces textes;
- Former et sensibiliser nos collaborateurs dans ce sens, comme par exemple au sujet de la non-discrimination, de la corruption, ou encore de la confidentialité des données;
- Prévoir différents mécanismes d'alerte et voies de recours pour nos parties prenantes, afin de nous assurer qu'aucune entrave n'est commise.

GOUVERNANCE

GOUVERNANCE

La Direction Générale, par le biais du Comité RSE, veille à ce que l'action de ses collaborateurs s'inscrive dans le respect des valeurs d'éthique.

Cette instance de réflexion, de conseil, de proposition et de surveillance des risques éthiques tient des instances collégiales, a minima une fois par an ou dans les cas exceptionnels nécessitant un travail inter-Directions.

Gardien des valeurs éthiques du Groupe, le Comité RSE a en charge :

- Le suivi et la réalisation de la roadmap avec les différentes Directions;
- L'évaluation et l'audit du dispositif éthique sur les sites en s'appuyant pour cela sur les organes internes;
- L'animation et l'évaluation régulières de l'éthique;
- L'audit du dispositif éthique sur les sites, si jugé nécessaire;
- La tenue de reportings de suivi des indicateurs éthiques;
- La restitution à la Direction Générale et aux sites du bilan et des recommandations du Comité.

DISPOSITIF D'ALERTE

La conduite de chacun peut contribuer à consolider un environnement éthique et à influencer positivement le comportement des autres.

Les alertes éthiques permettent à Intelcia d'améliorer continuellement ses procédures pour poursuivre ses activités dans une démarche respectant l'éthique.

Les signalements via MyAlert parviennent à la Direction Générale et donnent lieu à une évaluation préliminaire afin de vérifier si elle relève du champ du dispositif d'alerte.

Nos engagements :

- Nous prenons au sérieux tous les signalements d'infraction à la loi, à ce Code ou aux règlements internes de l'entreprise;
- Nous dirigeons les enquêtes de manière impartiale, rigoureuse, rapide et bienveillante;
- Nous coopérons honnêtement à toute enquête et garantissons le niveau de confidentialité approprié.

Votre responsabilité :

Tout collaborateur, bienveillant et de bonne foi, est libre de signaler toute suspicion de violation des principes énoncés dans ce Code.

Le signalement émis peut porter sur :

- Les violations au Code d'Éthique;
- Tout crime ou délit, violation manifeste des lois;
- Une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général.

L'émetteur de l'alerte doit présenter de manière objective des faits vérifiables dont il a eu personnellement connaissance d'abord à son responsable hiérarchique ou au Responsable des Ressources Humaines sur place ou, en dernier recours, via MyAlert.

Avant d'envoyer une remontée via MyAlert, pensez à :

- Vous assurer du degré de gravité de votre alerte;
- Prendre du recul vis-à-vis de la situation et ne pas vous laisser submerger par vos émotions;
- Signaler les cas d'infractions avérés, en premier lieu, à sa hiérarchie et/ou au Responsable des Ressources Humaines, et en dernier recours via MyAlert, en veillant à :

- › Décrire des faits;
- › Rester sobre en adoptant un ton respectueux.

GOUVERNANCE

PROMOTION DU CODE

Des mesures doivent être mises en œuvre permettant de garantir que ce Code d'Éthique demeure un outil en perpétuel développement :

- La sensibilisation des collaborateurs sur le présent Code;
- La formation des collaborateurs, selon leurs métiers, aux principes d'éthique énoncés dans le Code ;
- La communication du Code à toutes les parties prenantes;
- L'intégration des sujets liés à l'éthique tels que détaillés dans le Code au sein du Comité RSE;
- La mise en place d'outils pour accéder au Code et signaler une inconduite.

Nos engagements :

- Impulser les valeurs et les principes d'action du Groupe, dès l'entrée du collaborateur au sein du Groupe;
- Mettre le présent Code à la disposition de chaque partie prenante : collaborateurs, fournisseurs, clients ...
- Matérialiser l'adhésion par la signature de ce Code d'éthique ;
- Si jugé nécessaire, réaliser un audit interne pour s'assurer du respect des dispositions du présent Code dans le cadre des missions et des procédures propres à chaque Direction et fonction.

Vos interlocuteurs pour toute question éthique :

- Les responsables d'équipe et les équipes RH endossent une responsabilité particulière pour la mise en œuvre des principes du Code;
- Au-delà de l'exemplarité de leur comportement en toutes circonstances, ils devront assister et accompagner leurs équipes au quotidien sur le volet de l'éthique;
- A cet effet, ils devront recevoir une formation spécifique sur le présent Code.

We dream.
We care.
We do.

Les valeurs nous unissent.
Les valeurs sont ce qui nous distingue,
ce qui nous rend uniques.
Les valeurs donnent le ton de nos actions,
de notre quotidien, de nos décisions.



CHARTRE D'ENGAGEMENT AU CODE D'ETHIQUE

A remplir et à retourner au Responsable des Ressources Humaines de votre site.

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Fonction

N° Carte d'identité

Matricule

Déclare avoir reçu et pris connaissance du Code d'Ethique Intelcia et m'engage expressément à :

- Respecter l'ensemble des principes et des règles édictés dans ce Code.
- Prendre conseil auprès de mon responsable hiérarchique et/ou du Responsable des Ressources Humaines pour toute question relative à l'application de ce Code.
- Signaler les cas d'infraction avérée, en alertant ma hiérarchie et/ou le Responsable des Ressources Humaines en premier lieu, sinon via MyAlert en dernier recours.

La présente est soumise aux règles de droit en vigueur.

Fait à :

Le:

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



ANNEXES

- Politique du bureau et de l'écran propre
- Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information
- Gestion des alertes fraudes restreintes équipe conformité
- Gestion des demandes d'un collaborateur pour l'exercice des droits RGPD des personnes concernées
- Réponse à une violation de Données à Caractère Personnel
- Politique de Protection des Données à Caractère Personnel
- Guide des Bonnes Pratiques DCP
- Prise de parole au nom de l'entreprise

intelcia
Better together.